

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 16 / Sout et 2013	Cadre réservé à l'administration  Dossier complet le :  16 / nuvier 2013	N° d'enregistrement : F07413 P0006
	1. Infilulé du projet	
	rtification du maître d'ouvrage ou du pétition	naire
2.1 Personne physique	0 h.	
Nom Conder	Prénom Patrice	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne	habilitée à représenter la personne	
morale		
RCS / SIRET IIIII	III Forme juridiqu	e
	water damagneds to damagnet CEDFA =0	1.472.4*01
	votre demande le document CERFA n°	
3. Rubrique(s) applicable(s) du lable	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement e
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard d	les seuils et critères de la rubrique
51 A	défichement pour maitre e	n terre
		*
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	
4.1 Nature du projet		
	*	
4.2 Objectifs du projet		
	E	8.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation		
Comple du bois et ann	ache les souche	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation		



## Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'	autorité administrative	de l'Etat compétente
	en matière d'environne	ement)

e Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas
par cas n° a été déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement le/

## Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrat La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s).	trative(s) d'autorisation le projet a ive de l'Etat compétente en ma	-t-il été ou sera-t- atière d'environr	-il soumis ? nement devr	a être jointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de ours caractéristiques	e l'opération - préd 	ciser les unites	Valeur
Grande	uis curaciensiiques			
4.6 Localisation du projet Adresse	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long°'_	"_ Lat	_ 0 _ ' _ '' _
en combechave	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et			
19470 Madranges	Point de départ :	Long ° '	" _ Lat	' "-
B 796 terres B 797 taillis	Point d'arrivée :  Communes traversées :	Long°'	" _ Lat	"-
B 798 taillis B 799 future bois B 800 tailles				
total 2 ha 45 a 90	Company of the Compan			
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu		Oui  Oui	Non Non
4.7.2 st out, a quelle date d-1-il ete d 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux? Si oui, de quels projets se compose le	programme de Oui	Non 🗵		
5. Sensibility 5.1 Occupation des sols	é environnementale de la zone d'i	mplantation envi	isagée	
Quel est l'usage actuel des sols sur le l	ieu de votre projet ?			
Existe-t-il un ou plusieurs documents d concernés) réglementant l'occupatio	'urbanisme (ensemble des docun n des sols sur le lieu/tracé de votre	nents d'urbanisme projet ?	e Oui [	Non 🔀

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	ont-	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implant Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-	noto	mmer	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Table to the second sec	
en zone de montagne ?	Y	Opposition (proposition)	
sur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	X	And the second s	mille vache ( parc naturel)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		The second secon	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		No. of the last of	

	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation humai			X	
dans un site i	nscrit ou classé ?			×	
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nati	ura 2000 ?			X	
	ent historique ou d'un site classe nondial de l'UNESCO ?	á au			
6.1 Le projet e Veuillez com	6. Caractéristiques de l'impact envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :				jet sur l'environnement et la santé humaine uivantes ?
Domo	iines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø	and the state of t	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	Andrews and the second	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		$\boxtimes$	The state of the s	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			and control of the co	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énurnérées au 5.2 du présent formulaire ?		The second secon		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		$\boxtimes$	Martin state of the state of th	

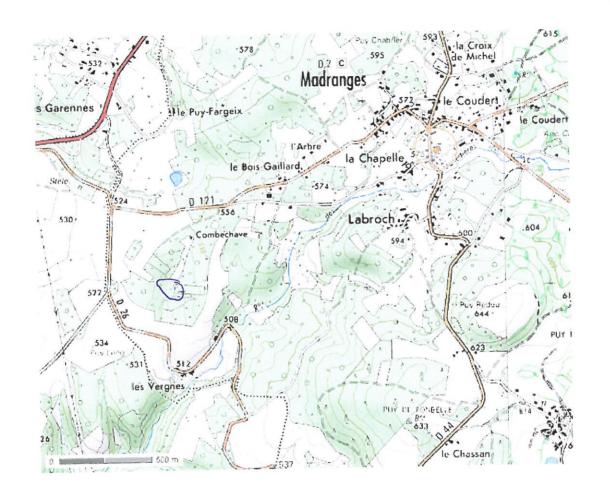
Est-il concerné par des risques technologiques ?			
Est-il concerné par des risques naturels ?		Ø	
Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		No.	
Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		N N	
Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des		8	
Engendre-t-il des vibrations ?		<b>8</b>	-
Est-il concerné par des vibrations ?		8	
Engendre-t-il des émissions lumineuses?		8	
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		8	
Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		8	
Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		8	
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			
Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		$\boxtimes$	
	Est-il concerné par des risques naturels ?  Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?  Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?  Engendre-t-il des vibrations ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?  Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?  Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?  Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture,	Est-il concerné par des risques naturels ?  Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des nuisances sonores ?  Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?  Engendre-t-il des vibrations ?  Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Est-il concerné par des émissions lumineuses?  Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?  Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?  Si oui, dans quel milieu ?  Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  Est-il susceptible de porter atteinte au patrimaine architectural, culturel, archéologique et paysager ?  Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture,	Est-il concerné par des risques naturels?  Engendre-t-il des risques sanitaires?  Est-il concerné par des risques sanitaires?  Est-il source de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores?  Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?  Engendre-t-il des vibrations?  Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Est-il concerné par des émissions lumineuses?  Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?  Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Si oui, dans quel milieu?  Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?  Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?  Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, syl

	9. Engagement et signature
	'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Sae Longac 1e. 16/1/13
	Contest
Signature	

And the second of the second o

	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Dui	Non Si oui, décrivez les quels :
u re	7. Auto-évaluation (facultatif) egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
15	et pas nécessaire de foire une étude d'impact a mes yeux.
a	ar on veut juste remartre les parelle pour une activité agricale qui en son parter il y a environ 20 an.
	qui en son parter il y a environ 20 an.
	8. Annexes
8.1 <i>A</i>	8. Annexes Annexes obligatoires
8.1 <i>A</i>	Annexes obligatoires Objet
	Annexes obligatoires
	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du documer
	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du documer d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de
	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du documer d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10
	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du documer d'urbanisme s'il existe);  Dés photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au mínimum) pouvant prendre la forme de photos aérienne datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 00 Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
5 8.2 / Veu	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du documer d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aérienne datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 00 Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau e cours d'eau;





Longitude : 1° 46' 57.2" E Latitude : 45° 28' 06.0" N

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE



Date d'edition 14-01-2013 Echelle d'origine 1 / 2 500 Echelle d'édition 1 / 5 000

Département : CORREZE

Commune : MADRANGES

Section : B2

Parcelle : 0800

Surface (ha)

Nature :

Propriétaire

Adresse

